

# Règlement du CAPI RAID

## 2 et 3 juin 2018

### 1) Préambule et Organisation

La C.A.P.I. (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère) organise le 2 et 3 juin 2018 des épreuves sportives de pleine nature en équipe intitulées le CAPI RAID. Elles enchainent selon les circuits, diverses disciplines sportives sur routes, chemins et sentiers balisés.

Le point de départ des épreuves est le :  
Stade de Ruy Montceau  
Rue de Lavaizin  
38300 Ruy Montceau

### 2) Conditions générales

Le CAPI RAID se déroule en conformité avec le présent règlement et dans le respect des règles visant à la protection de l'environnement des communes traversées.

Ce règlement pourra être complété ou soumis à modifications. Les équipes inscrites en seront alors informées.

Ces épreuves sont régies par le présent règlement, seul valable et auquel nul autre ne pourra être substitué. Tout participant est censé connaître le présent règlement et s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ces prescriptions. La seule autorité compétente pour l'application du présent règlement est la commission de direction de course.

### 3) Les épreuves

Le Raid Sportif 50km est une épreuve chronométrée, balisée et/ou en orientation réalisée en équipe de 2 personnes qui enchainent diverses **disciplines sportives reliées en VTT**: course d'orientation à pied, VTT orientation, bike and run, tir à l'arc, kayak, activité de corde, et des épreuves surprises. **Deux VTT sont nécessaires le reste étant fourni** (voir partie matériel). Les différentes épreuves sportives ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

Le Raid Loisir 30km est une épreuve chronométrée sur un parcours balisé, réalisée en équipe de 2 personnes qui enchainent **disciplines sportives reliées en VTT**: course d'orientation à pied, tir à l'arc, kayak, activité de corde et des épreuves surprises. **Deux VTT sont nécessaires le reste étant fourni**

(voir partie matériel). Les différentes épreuves sportives ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

Le Raid Junior et le Raid Famille sont 2 minis-raids adaptés aux jeunes le samedi 2 juin après-midi.

Le Canicross est une épreuve chronométrée et balisée qui consiste à une course individuelle avec un chien attaché.

#### **4) Principes et déroulement des épreuves**

##### **4-1) Le raid Sportif et Loisir**

Le raid Sportif se déroule en équipe de 2 personnes et débutera à 8h le dimanche 3 juin 2017

Chronométré, il comprend sans interruption de temps (sauf décision de l'organisation) du VTT balisé, de la course d'orientation à pied, une épreuve de tir à l'arc, du bike and run, une activité de corde, du kayak, du VTT en itinérance et des surprises ..... Les différentes épreuves sportives ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées. **Le parcours est en parti balisé et en parti en orientation entre les activités.** Le VTT sera utilisé comme moyen pour relier les différents points d'activité.

Le raid Loisir se déroule en équipe de 2 personnes et débutera à 9h le dimanche 3 juin 2017.

Chronométré, il comprend sans interruption de temps (sauf décision de l'organisation) du VTT balisé, de la course d'orientation à pied, une épreuve de tir à l'arc, une activité de corde, du kayak et des surprises ..... Les différentes épreuves sportives ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées. **Le parcours est entièrement balisé entre les activités.** Le VTT sera utilisé comme moyen pour relier les différents points d'activité.

Un classement entreprise est réalisée sur le Raid Loisir par équipe de 4 au lieu de 2.

Chaque équipe doit être au complet lors des points de contrôle, des changements d'activité et à l'arrivée.

Pour les raids sportifs et loisirs il sera distribué au moment du retrait des dossards :

- un roadbook faisant mention du règlement spécifique de chaque activité sera distribué aux équipes (1 semaine avant par mail),
- un capteur placé sur le doigt de l'un des membres de l'équipe, qu'il faudra poinçonner sur des balises afin de valider votre temps.

Des points de passage obligatoires sont mis en place tout au long du parcours. Chaque équipe doit être au complet lors des points de contrôles, des changements d'activités et à l'arrivée.

Temps de course : il sera calculé entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée, avec ajout des éventuelles pénalités en cas de points de contrôle non validés ou manquement au règlement : les pénalités seront dévoilées au moment de la délivrance du roadbook 1 semaine avant l'épreuve.

Le directeur de course se réserve le droit selon son appréciation d'arrêter les concurrents montrant des signes de défaillance dont il est le seul juge.

Deux ravitaillements seront prévus par raid chaque jour. Les ravitaillements ne dispensent pas les concurrents de partir avec leur propre équipement (cf **10** matériel obligatoire).

#### **4-2) Raids junior et famille**

Les raids junior et famille sont des parcours chronométrés adaptés aux jeunes et aux enfants à 14h le samedi 2 juin 2018 :

- Raid junior par équipe de 2 jeunes nés entre 2001 et 2005 (entre 13 et 17 ans)
- Raid famille par équipe avec un adulte (année 2000 minimum) et de 1 à 3 enfants entre 7 et 13 ans (né entre 2005 et 2011)

Les activités s'enchaînent sur un parcours balisé à partir du lieu de départ. Les déplacements balisés se font en VTT pour atteindre les différents lieux d'activités. Le temps d'activité sera autour de 2h30 avec la possibilité de le raccourcir selon les conditions. Les épreuves seront connues début 2018.

Différents départs par vague seront proposés à partir de 14h jusqu'à 15h30 toutes les 30'. Lors de l'inscription, chaque équipe choisira l'horaire qu'il lui convient.

Au moment du retrait des dossards, un roadbook faisant mention du règlement spécifique de chaque activité sera distribué aux équipes ainsi qu'une carte et un carton de contrôle pour les activités.

Chaque équipe doit être au complet lors des points de contrôles, des changements d'activités et à l'arrivée. Toutes les épreuves sont facultatives et une libre gestion de l'effort sera réalisée par les équipes.

Il n'y aura pas de classement établi mais les 3 premières équipes de chaque raid (ayant réalisé l'ensemble des activités) seront récompensées immédiatement après l'arrivée.

### **Départ et Arrivée des raids**

Chaque équipe doit partir et arriver au complet.

Les départs seront donnés à des horaires différents pour chaque raid.

Les concurrents doivent franchir ensemble la ligne d'arrivée et être ensemble à chaque activité. Le temps final sera déterminé par l'arrivée du dernier concurrent.

Pour tous les parcours, les concurrents qui abandonnent doivent remettre leurs dossards sur la ligne d'arrivée ou aux signaleurs auxquels ils déclarent leur abandon.

### **4-3) Canicross**

Le Canicross est ouvert aux personnes en 2004 et avant. C'est une course d'attelage d'environ 6km entre un compétiteur courant seul à pied et un chien. Le chien sera en permanence attaché au coureur.

Pièces obligatoires à présenter le jour du retrait des dossards :

- votre licence sportive ou certificat médical,
- la fiche cyno-sanitaire sur laquelle apparaissent tous les chiens présents,
- le(s) pedigree(s) le cas échéant.
- une autorisation parentale pour les mineurs

Rappels : Vous devez avoir les originaux des documents avec vous le jour de la course et **TOUS les chiens présents**, qu'ils courent ou non, doivent être enregistrés auprès de l'organisation et à jour de leurs vaccinations (CHLP + rage + toux).

Pour les non-licenciés : il faut rajouter 5 € / jour pour la licence-journée, ce qui correspond à l'assurance - Dommages corporels dus à un accident- du contrat souscrit par la FFST, à régler sur place lors du retrait des dossards.

Course soumis au règlement de la FFST.

## **5) Conditions de participation**

**5-1)** Pour tous les raids les équipes sont composées de 2 concurrents obligatoires. Un capitaine est désigné parmi les membres de l'équipe comme étant l'interlocuteur de l'organisation et le destinataire de tous les courriers relatifs à l'épreuve.

Les concurrents en course doivent porter leurs dossards bien visibles durant toute la durée de l'épreuve.

**5-2)** Pour les raids junior et famille il n'y a pas de catégorie.

**5-3)** Pour les raids sportifs ou loisir, les équipes courent sous leur nom, le nom de leur entreprise ou le nom de leur partenaire. Les équipes peuvent être masculines, mixtes ou féminines.

**5-4)** L'âge minimum de participation est de :

- Pour le raid famille, l'équipe se compose d'un adulte (année 2000 minimum) et de 1 à 3 enfants entre 7 et 13 ans (né entre 2005 et 2011)
- Pour le raid Junior, équipe de 2 entre 13 et 17 ans (né entre 2001 et 2005)
- Pour le raid Loisir, 2 options : à partir de 16 ans (ou année 2002, avec autorisation parentale et accompagné d'un adulte) ou un adulte (né avant 2000) et un jeune entre 13 et 16 ans (né entre 2002 et 2005)
- Pour le raid Sportif, par équipe de 2 à partir de 18 ans (ou année 2000)

## **6) Inscriptions et accueil des participants**

**6-1)** A l'inscription les participants aux Raids ont le choix entre les circuits « Sportif », « Loisir », « junior » et « famille ». Une fois l'inscription faite, les équipes ne pourront pas modifier leur choix de parcours.

**6-2)** Les inscriptions se font uniquement par internet avec paiement en ligne sécurisé sur le site [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr) et sur place le jour de l'épreuve avec majoration du tarif.

Le nombre d'équipes est limité sur les parcours sportif et loisir.

**6-3)** Des inscriptions seront prises le samedi 2 juin de 13h à 15h15 pour les raids famille et junior (15' avant le départ de chaque vague), et de 13h à 18h15 pour les autres épreuves.

**6-4)** L'inscription sera effectuée pour une équipe et non individuellement pour les raids.

**6-5)** Les droits d'inscriptions sont les suivants :

Intitulé	Tarifs jusqu'au 20/05/18	Tarifs au delà de ce délai et inscriptions sur place	Prestation
<b>Raid Sportif Pour 2 personnes</b>	55 €	65 €	Lot d'accueil, organisation, ravitaillements, sécurité, 1 repas d'arrivée
<b>Raid Loisir Pour 2 personnes</b>	45 €	55 €	Lot d'accueil, organisation, ravitaillements, sécurité, 1 repas d'arrivée
<b>Raid junior</b>	15 €		Lot d'accueil, organisation, ravitaillements, sécurité, gouter
<b>Raid famille</b>	5 €/personne (1 adulte et 1 à 3 enfants)		Lot d'accueil, organisation, ravitaillements, sécurité, gouter
<b>canicross</b>	10 €	15 €	Lot d'accueil, organisation, ravitaillement
<b>Raid entreprise Loisir/4</b>	120 € TTC		Organisation (raid loisir) + soirée bilan

**6-6)** Un accusé d'inscription sera envoyé aux équipes s'étant inscrites par internet lorsqu'ils auront renseigné leur adresse e-mail.

**6-7)** Justificatifs à fournir sur place lors du retrait des dossards :

- Pour les raids sportifs et loisir :

- une copie de la licence sportive en cours (UFOLEP multi-activités, FFTRI, FFA, FFC, FFCO, FF raid multisports) ou certificat médical de moins d'un an avec l'intitulé exact : **d'aptitude ou de non contre-indication à la pratique des raids multisports en compétition** ou au

moins de l'un des sports suivants : vtt, course à pied, canoë kayak, course d'orientation si celui-ci n'a pas été téléchargé lors de l'inscription en ligne ;

- une autorisation parentale pour les mineurs de plus de 16 ans le cas échéant (raid loisir).

- Pour le raid junior :

- 2 autorisations parentales (pas de certificat médical obligatoire)

- pour le canicross : voir documents au point 4-3)

- pour le raid famille : pas de document particulier, **l'adulte accompagnant sera responsable du groupe.**

Tout dossier reçu ne pourra donner lieu à un remboursement : en cas de blessure sur présentation d'un certificat médical au moins 7 jours avant l'échéance, l'inscription sera renouvelée pour l'édition suivante.

**6-8)** Lors du retrait des dossards, chaque équipe se verra remettre un roadbook avec les principales règles de déroulement des épreuves ainsi qu'un lot.

**6-9)** L'accueil des équipes se déroulera le matin même de l'épreuve.

## **6-10) Horaires :**

### **Samedi 2 juin 2018**

A partir de 13h : inscriptions et retrait des dossards pour les raids family, junior, loisir, sportif et le canicross

14h : 1<sup>ère</sup> vague du raid junior et famille puis 1 autre à 14h30, 15h et 15h30

16h30 : arrivées et goûter raids famille et junior

18h30 : départ du canicross et remise de prix dans la foulée

### **Dimanche 3 juin 2017**

Dès 7h30 : accueil des participants, inscriptions et retrait des dossards

8h : départ du raid sportif

9h : départ du raid loisir

12h : arrivée des raids et repas d'après course pour tous

15h : remise des prix



## **7) Modification / Annulation**

En cas de mauvais temps ou tout autre condition pouvant nuire à la sécurité des participants, l'organisation et l'équipe médicale se réservent le droit de modifier ou d'annuler une ou plusieurs épreuves. Aucun remboursement ne sera alors effectué.

Demande d'annulation : Tout dossier reçu ne pourra donner lieu à un remboursement, en cas de blessure sur présentation d'un certificat médical au moins 7 jours avant l'échéance, l'inscription sera renouvelée pour l'édition suivante.

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence. L'organisation informe et conseille qu'il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables en cas de vol.

## **8) Assurance et responsabilité**

Les organisateurs et les concurrents sont couverts en responsabilité civile par une police souscrite auprès de la PARIS NORD ASSURANCES SERVICES (PNAS), 159 rue du faubourg Poissonnière – 75009 PARIS. Toutefois l'organisation attire l'attention des participants sur l'intérêt d'être couvert par une assurance individuel accident en rapport avec la nature et la durée des épreuves.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutif à un mauvais état de santé.

La responsabilité de l'Association sera dérogée dès le retrait du dossard pour abandon, pour disqualification (pointage tardif, dégradation ou non respect du milieu naturel), par décision médicale ou sur décision du Directeur de cours

Les mineurs sont sous la responsabilité de leur accompagnant.

## **9) Chronométrage et classement**

### **9-1) Chronométrage**

#### **Raids sportif et loisir**

Cette année, le chronométrage se fera à l'aide d'un capteur placé sur le doigt d'un des deux membres de l'équipe, qu'il faudra poinçonner sur des balises placées à des points de contrôle ou aux activités. Une **Caution de 40 € sera demandée au retrait des dossards.**

Les temps sont chronométrés en heures, minutes et secondes. Des arrêts et pénalités pourront être prévus en cas de balises non trouvées ou d'activités non réalisées

**Raids famille et junior** : chronométrage manuel sans classement

**Canicross** : chronométrage manuel

### **9-2) Classements et catégorie**

- Pour le raid Famille : pas de catégorie, les 3 premières équipes seront récompensées à l'arrivée.
- Pour le raid Junior : pas de catégorie, les 3 premières équipes sont récompensées à l'arrivée.
- Pour le raid Loisir : les 5 1ères équipes scratch, 3 1ères mixtes et 3 1ères féminines.
- Pour le raid Sportif : les 5 1ères équipes scratch, 3 1ères mixtes et 3 1ères féminines.
- Pour le canicross : les 3 premiers au scratch homme et femme seront récompensés.

### **9-3) remise des prix**

Sur le trail et les parcours Sportifs et Loisirs, une remise des prix récompensera dans chaque classement, les premières équipes en lots et coupes comme stipulé au point **9-2**.

Un tirage au sort sera organisé à la fin de la remise des prix pour les concurrents présents.

### **9-4) Abandons**

Pour des raisons de sécurité tout abandon devra être immédiatement mentionné à un signaleur et les dossards lui être remis en main propre. L'abandon disqualifie les participants.

Tout concurrent abandonnant ou blessé ne devra pas rester seul jusqu'à l'arrivée des secours. En cas d'abandon, et sauf accident ou impossibilité, les concurrents sont responsables du rapatriement de leur matériel jusqu'au point d'arrivée.

## 10) Équipement pour les raids et le CAPI Trail

Les concurrents d'une même équipe doivent, si possible, courir dans une tenue uniforme et porter obligatoirement le dossard de la course toujours bien visible sur la poitrine. Le choix de la tenue vestimentaire et des chaussures est laissé à l'appréciation des concurrents sous réserve qu'elle respecte le matériel obligatoire.

Des plaques portant le numéro de dossard seront également accrochées de façon visible sur les VTT.

### **Matériel obligatoire**

Chaque équipe se verra refuser le départ si cet équipement n'est pas au complet. Celui-ci sera vérifié lors du retrait du dossard le jour de la course et à tout moment par l'organisation.

Par équipe : 1 VTT par équipier avec les 2 freins en état, 1 casque de VTT homologué une gourde, 1 téléphone portable chargé

Matériel conseillé : trousse de secours et matériel de réparation pour le VTT, couverture de survie

Matériel fourni par l'organisation :

- 1 dossard par personne
- 1 dossard par VTT avec fixations
- 1 roadbook avec l'extrait du règlement
- Une carte pour la 2<sup>ème</sup> journée du raid sportif
- **Un doigt électronique par équipe (sauf raid junior et famille)**
- Matériel spécifique lié aux activités fourni sauf les VTT

**Pour le VTT**, le port du casque est obligatoire (jugulaire fermée). Lors de l'utilisation de système de traction : celui-ci doit être largable à tout moment et ne pas être utilisé en descente. Les portes cartes ne doivent pas comporter de bord saillant.

**pour le bike and run**, le port du casque est obligatoire pour les deux concurrents, et il est interdit de monter à 2 sur un seul vélo.

## **Parc à VTT**

Des parcs à VTT sont à la disposition des concurrents. L'organisation décline toute responsabilité concernant le matériel déposé dans le parc à VTT.

## **11) Sécurité, secours et esprit sportif**

**11-1)** les concurrents s'engagent par leur inscription à respecter les consignes de sécurité énoncées par le présent règlement.

**11-2)** la gendarmerie et les signaleurs sont seuls habilités à régler les traversées de routes. Les concurrents devront se plier aux impératifs qui pourraient en découler.

**11-3)** tout concurrent s'engage à porter assistance ou secours à tout concurrent qui lui en fait la demande.

**11-4)** dans le cas où il ne pourrait pas intervenir pour des questions de distance ou d'incompétence à porter secours, le concurrent s'engage à prévenir immédiatement le premier concurrent, signaleur ou les secours rencontrés sur le parcours. Dans le cas contraire, il sera disqualifié et encourra des poursuites.

**11-5)** toute équipe qui porte secours à un autre concurrent peut demander l'intervention d'un signaleur pour attester de la perte de temps qui en découle. Celle-ci lui sera décomptée et prise en compte pour son classement.

**11-6)** les concurrents s'engagent à faire preuve d'esprit sportif en particulier pour les points suivants :

- Respect du règlement
- Engagement à n'utiliser aucun moyen déloyal pour obtenir un avantage sur les autres concurrents
- Engagement à se laisser doubler
- Engagement à aider toute personne en difficulté

**11-7)** les concurrents s'engagent également à adopter une attitude respectueuse de l'environnement et des parcours qui leur sont proposés : ils doivent éviter le bruit excessif, le rejet de déchets et les dégradations de toute sorte. Tout contrevenant sera disqualifié par l'organisation.

## **12) Disqualification**

Toute infraction au présent règlement, constatée sur le terrain ou établie après réclamation, entraînera la disqualification de l'équipe responsable. Seuls les signaleurs sont habilités à constater une infraction. Seul le directeur de course est habilité à prononcer une disqualification.

### **13) Droits à Image**

Les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires.

### **14) Données personnelles**

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6/01/1978 les concurrents disposent d'un droit d'accès à leurs données personnelles. Par l'intermédiaire de l'organisation, les concurrents peuvent être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations.

L'organisation se réserve le droit de communiquer son fichier contact à ses partenaires, sauf refus signifié du concurrent.

### **15) Réclamation jury**

Elles seront recevables par écrit dans les 30 minutes après l'affichage des résultats provisoires. Les décisions sont sans appel.

### **16) Conditions générales**

Tout coureur s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de l'inscription. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou séquelles ultérieures qui pourraient survenir du fait de l'épreuve.

Chaque concurrent se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel et humain.